



## **Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B.3.10**

**Numéro de la demande :** 2016-2418  
**Demande :** Catégorie B, sous-catégorie 3.11 (nouveaux organismes nuisibles)  
**Produit :** K9 Advantix<sup>®</sup> 100  
**Numéro d'homologation :** 27659  
**Matière(s) active(s) :** imidaclopride (IMI) et perméthrine (PFL)  
**Numéro de document de l'ARLA :** 2658439

### **Contexte**

Le produit K9 Advantix<sup>®</sup> 100 (numéro d'homologation 27659, contenant 8,8 % d'imidaclopride et 44 % de perméthrine) est homologué depuis octobre 2006. Il est homologué comme traitement localisé sur les chiens de plus de 25 kg afin de lutter contre les puces, les tiques et les poux.

### **But de la demande**

La présente demande vise à ajouter à l'étiquette du produit des allégations contre les moustiques adultes.

### **Évaluation des propriétés chimiques et évaluation des effets sur la santé et l'environnement**

Il n'était pas nécessaire d'évaluer les propriétés chimiques et les effets sur la santé et l'environnement.

### **Évaluation de la valeur**

Les essais corroborent l'allégation selon laquelle ce produit tue les moustiques.

### **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation de la demande en question et elle a jugé que les renseignements étaient suffisants pour modifier l'homologation du produit K9 Advantix<sup>®</sup> 100 afin d'ajouter l'allégation selon laquelle il tue les moustiques.

## Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
2637639	2016, Value Assessment of K9 advantix <sup>®</sup> and K9 advantix II <sup>®</sup> for the control and repellency of mosquitoes on dogs., DACO: 10.1,10.2,10.2.1,10.2.2,10.2.3,10.2.3.1
2637640	2016, Summary table of efficacy studies of K9 Advantix and K9 Advantix II against mosquitoes on dogs, DACO: 10.2.3.1
2637641	2003, Comparative evaluation of K9 Advantix (8.8% imidacloprid + 44.0% permethrin), Advantage (9.1% imidacloprid) and Kiltix (45% permethrin) to repel, kill and stop blood feeding of adult <i>Aedes aegypti</i> mosquitoes, DACO: 10.2.3.2(C)
2637642	2003, Evaluation of K9 Advantix vs. Frontline Plus to repel <i>Culex</i> mosquitoes on dogs., DACO: 10.2.3.2(C)
2637643	2008, Evaluation of K9 Advantix vs. Frontline to repel <i>Culex</i> mosquitoes on dogs, DACO: 10.2.3.2(C)
2637644	2002, Comparative evaluation of K9 Advantix (8.8% imidacloprid + 44.0% permethrin) vs. Frontline Plus (9.8% fipronil + 8.8 (S) methoprene) to repel, kill and stop blood feeding of adult <i>Aedes aegypti</i> mosquitoes on dogs, DACO: 10.2.3.2(C)

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.